

Deux haies indigènes plantées à Attalens

BIODIVERSITÉ ATTALENS

Dans le cadre de son action pour la biodiversité, la commune d'Attalens a décidé de planter deux haies indigènes sur ses terres. L'une derrière la salle de gym de l'école du Petit Prince et la seconde le long de la barrière de la cabane des scouts.

Sous un ciel nuageux et dans un froid annonçant la neige, des élèves attalensois ont participé avec entrain à une action de la commune favorisant la biodiversité. Ils ont aidé à planter une haie indigène derrière la salle de gym. Une seconde a été placée le long de la barrière de la cabane des scouts. Un concept dessiné par la biologiste attalensoise Luciane Lapierre.

Comme le terrain de la cabane des scouts se trouve en zone agricole, elle a dû respecter des directives fédérales. Elle a donc suivi cette ligne de conduite pour l'arrière de la salle de gym. «Il y aura majoritairement des épineux, car ce sont les exigences de la Confédération. De plus, comme nous nous trouvons à proxi-

mité de l'école, j'ai souhaité que tous les végétaux plantés soient comestibles.» Un mélange de buissons pouvant atteindre deux à trois mètres de hauteur vient compléter l'assortiment. «Sans compter des arbres plus grand comme le merisier à grappes.»

Ces haies permettront plusieurs actions au niveau de la biodiversité. Elles serviront notamment de cachette ou de point de passage pour la faune établie dans le village veveysan. «Ce sont surtout les oiseaux qui en profiteront. Les épineux les protégeront durant les périodes des nichées et ils les abriteront pendant l'hiver. D'autres petits animaux pourront également occuper ces lieux.»



Jeudi matin, deux haies indigènes ont été plantées à Attalens, une derrière la salle de gym de l'école du Petit Prince et l'autre aux alentours de la cabane des scouts. PHOTOS JEAN-BAPTISTE MOREL/LA GRUYÈRE

Pour Luciane Lapierre, il s'agit du premier mandat émanant d'une commune. D'habitude, elle travaille pour l'Union des paysans fribourgeois (UPF). Alors pourquoi Attalens a fait appel à elle? «Ce concept entre dans la ligne décidée au début de la législature concernant la diversification des espaces verts, détaille le syndic Michel Savoy. Nous avons tout de suite pensé à Luciane Lapierre, notamment parce qu'elle habite dans le village et qu'elle a déjà dessiné des haies semblables pour l'UPF.»

«Une collaboration bénéfique»

La commune n'a pas choisi ces deux lieux par hasard. Les haies indigènes serviront ses desseins dans les deux cas. «Souvent, des jeunes se rassemblent derrière le bâtiment de la salle de gym, donc nous avons décidé de planter une haie pour diminuer les passages et atténuer la nuisance sonore.» Des conifères occupaient auparavant la zone.

En ce qui concerne la cabane des scouts, une autre motivation est à l'origine du projet. «Les scouts ont planté une haie boisée au mois d'avril, mais elle ne dessert pas la biodiversité comme une haie indigène, de qualité biologique deux. Avant qu'elle ne prenne trop racine, nous allons la remplacer et la planter ailleurs.»

A noter que les frais qui oscillent entre 2000 et 3000 francs sont subventionnés par la section nature et du paysage du Service des forêts et de la nature. «Elle nous prête les outils nécessaires et un membre de la section était présent hier (jeudi). Pour la commune, cette collaboration est bénéfique en tous points.»

Ces deux projets entrent dans une vision à moyen-long terme de la commune d'Attalens. «Nous avons une planification sur cinq ou six ans, poursuit le syndic. Nous voulons également ériger un verger aux alentours de l'école. De cette manière, nous pouvons concerner nos élèves et les sensibiliser à l'importance de la biodiversité.» **Maxime Schweizer**



FUNÉRAILLES CHÂTEL/ORON

Les pompes funèbres proches de la saturation

La seconde vague de coronavirus provoque un afflux de décès exceptionnel dans les cantons de Fribourg et de Vaud. En première ligne, les entreprises de pompes funèbres sont sous pression. Deux entreprises spécialisées, les pompes funèbres Bongard à Châtel-St-Denis et Cassar SA à Oron-la-Ville, témoignent.

«Dans une année normale, nous traitons entre 120 et 150 deuils. Depuis le 1^{er} novembre, nous en avons déjà eu trente», révèle André Bongard patron des Pompes funèbres Bongard à Châtel-St-Denis depuis 28 ans. La deuxième vague de la pandémie de coronavirus frappe la Suisse romande de plein fouet depuis quelques semaines, au point de mettre les entreprises de pompes funèbres sous pression. «Nous travaillons sept jours sur sept et nous faisons des journées de 12 à 14 heures, précise encore le Châtelois de 55 ans. Nous recevons parfois jusqu'à quatre familles par jour.»

Un afflux de décès qui touche aussi le canton de Vaud, comme le note Pierre de Mestral, à la tête des Pompes funèbres Cassar SA dont l'une des succursales est installée à Oron-la-Ville. «Le rythme a diminué, heureusement, car nous étions au bord de la rupture.» Il poursuit: «En moyenne, nous gérons jusqu'à trois décès par jour. Pour la seule journée de lundi, nous avons reçu 19 familles.» Un constat valable pour l'ensemble des 16 succursales de Cassar SA dans le canton de Vaud.

«Maximiser les précautions»

Pour limiter les risques de contamination, les levées de corps se font désormais en tenue étanche, avec des lunettes de protection, des masques, des gants et des charlottes. «Cela



Les entreprises de pompes funèbres sont en première ligne face à l'afflux de décès provoqués par la pandémie de coronavirus. PHOTO PRÉTEXTE PIXABAY

n'est pas agréable de travailler dans ces circonstances, reconnaît André Bongard. Il faut maximiser les précautions pour protéger les proches du défunt, nos employés ainsi que nous-même.» Car préserver le personnel est une priorité, comme l'indique Pierre de Mestral. «Si l'ensemble de nos collaborateurs se retrouvent en quarantaine, comment se passera la gestion des décès?»

Difficiles pour les familles

Dans le canton de Fribourg, les familles ne peuvent plus voir les défunts après leur prise en charge par les pompes funèbres en cas de décès causés par le coronavirus. A des fins de précaution, André Bongard et ses employés travaillent seuls à la mise en bière des dépouilles et ne procèdent plus à l'habillement. Si les cercueils doivent obligatoirement être fermés dans les chapelles ardentes fribourgeoises, les directives sont différentes dans le canton de Vaud. «Rien ne change dans la préparation des corps, expose Pierre de Mestral. Nous disposons simplement une carte pour prévenir les proches que la personne est décédée du coronavirus.»

Les enterrements sont quant à eux limités à trente personnes à Fribourg et à cinquante dans le canton de Vaud. Des cérémonies particulièrement difficiles à vivre pour les familles, puisque les habituels moments d'amitiés et de renfort ne peuvent plus avoir lieu. «C'est horrible ce qu'il se passe, il n'y a plus de rassemblement à l'issue des cérémonies, regrette Pierre de Mestral. C'est important de dire au revoir à un proche et de montrer son soutien à la famille.» Il anticipe des problèmes futurs: «Cette absence d'accompagnement pourrait laisser des séquelles psychologiques importantes.»

Dans ce contexte délicat, le patron de Cassar SA reconnaît une certaine frustration. «On y met tout notre cœur, mais la situation fait qu'il nous est difficile de faire notre métier comme on le veut...» Un point de vue partagé par son homologue fribourgeois. «Cela n'est évident pour personne, mais nous allons continuer d'honorer les défunts et d'apporter de l'aide aux vivants.» André Bongard conclut, dans un soupir: «Ces contacts avec les familles nous manquent, j'espère que cela va se terminer au plus vite.» **Glenn Ray**

L'aide au commerce local est reportée

COMMERCES CHÂTEL-ST-DENIS

Validée le 7 octobre dernier par le Conseil général du chef-lieu veveysan, l'action de soutien au commerce local prévue en décembre est reportée à des temps meilleurs, annonce le Conseil communal. Cette décision fait suite aux restrictions cantonales quant à la fermeture des établissements publics. En effet, les restaurants et les bars ne savent pas encore quand ils pourront jouir de cette aide. Président du groupement des commerçants châtelois, Simon Pilloud comprend ce choix: «Il faut démarrer lorsque tout le monde pourra travailler.» L'action qui devait durer jusqu'au mois de juin 2021 sera prolongée en fonction de sa date de lancement. Pour rappel, il est prévu que chaque habitant de Châtel-St-Denis reçoive une carte de fidélité. Après avoir effectué dix achats de dix francs au moins dans les commerces et établissements de la place, il recevra un bon de dix francs. Une fois rendues à la commune, ces cartes de fidélité serviront de tombola et trois tirages au sort permettront à des citoyens chanceux de recevoir des bons de 2500, 1500 et 1000 francs à faire valoir dans les commerces châtelois. Le coût total de cette opération est estimé à 90000 francs.

Claire Pasquier, La Gruyère



ARCH - A. VULLIUD/LA GRUYÈRE